

CHRONIQUE DE LA SEMAINE ECOULEE

RECOMPENSES COMMEMORATIVES "YAD VASHEM"

"La bravoure des Justes", une troisième famille agathoise honorée : Monsieur Louls Carrausse et Mademoiselle Nicole Carrausse.

Le 20 mars 1992, ce couple, au titre de leurs parents, a été décoré par le Consul Général d'Israël de la très haute distinction de "la Médaille des Justes".

Dès le début de la cérémonie, dans la Salle des Mariages de la Mairie, une ambiance hautement solennelle régnait par le ton du discours d'ouverture de Régis Passerieux, Maire d'Agde.

L'actualité la plus récente justifiait, si besoin était, l'impérieuse nécessité de se souvenir. S'il y a plus de 50 ans, des familles agathoises ont pris le risque de cacher et d'héberger des juifs, pourchassés par la police de Vichy, au péril de leur vie et de leur famille, rien ne peut effacer les actes de barbarie pour ceux qui n'ont pu s'y soustraire.

Régis Passerieux devait rappeler que cette distinction est la troisième, remise à une famille agathoise : les familles Joly et Bautes avaient en effet déjà décorées par le passé et "le témoignage des enfants, ici présents, s'implique directement dans l'exemple de bravoure de leurs parents. Le meilleur enseignement pour l'avenir des générations résulte de parts de vérité, justice et tolérance qui sont seuls porteurs d'un monde d'espoir".

Quelques centaines de par le monde

Le délégué régional de l'Institut Yad Vashem, Monsieur Fayman, présenta cet organisme inspiré d'un texte biblique et créé en 1953 par le Parlement Israélien.

Ils ne sont que quelques centaines dans le monde à avoir reçu diplôme et médaille des Justes, non pour une récompense mais en témoignage de gratitude et de reconnaissance de l'état juif. La mémoire de ces événements "doit être transmise aux jeunes, car n'en pas parler, c'est céder au bourreau qui tue une deuxième fois".

Le peuple juif reconnaissant

Venu spécialement de Marseille, le Consul Général d'Israël, Monsieur Joseph Amihoud, a exprimé avec une vive émotion son message de fraternité, de remerciement et de paix : "Qui nous a aidé, qui nous a sauvé, pour nous est frère et soeur".

En des temps où il constate "qu'on tue encore des juifs parce qu'ils sont juifs", il formula à plusieurs reprises un grand merci au nom de son peuple reconnaissant aux citoyens agathois très méritants.

Monsieur Louis Carrausse remercia à son tour tous ceux qui ont honoré sa famille par cette haute distinction.

Enfin, Monsieur Lattes lut des témoignages poignants qui ont profondément ému toute l'assistance. Des faits de résistance, d'amitié, de courage au service d'une partie de l'humanité, sauvagement agressée et meurtrie furent rappelés dans les lettres de David Blum et Léon Kowalsky, énonçant l'action courageuse de la famille Carrausse.



Le recueillement à cet instant était très élevé, de même qu'au moment de la prière de clôture chantée par Monsieur le rabbin Abikzer.

Avant de se rendre au cimetière où plusieurs gerbes furent déposées, un apéritif offert par la Municipalité a favorisé le rapprochement de tous les invités nombreux, unis au cours de cette cérémonie dans le même souvenir.